

En raison des ratés:

**STÉPHANE BERGERON EXIGE DES MODIFICATIONS
AU PROGRAMME EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA**

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 29 mai 2020 – Faisant écho aux propos de sa collègue de Thérèse-De Blainville et porte-parole du Bloc Québécois en matière d'Emploi, de Développement de la main-d'œuvre et de Travail, Mme Louise Chabot, le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, exige que des modifications soient immédiatement apportées au programme Emplois d'Été Canada.

«Nous n'avons pas encore le portrait complet de la situation et juin est à nos portes. Plusieurs demandeurs risquent de simplement laisser tomber et annuler des projets. Des jeunes vont perdre des opportunités de travail. C'est inacceptable! Il faut absolument accélérer le processus pour que l'embauche puisse se faire dans les plus brefs délais», déclare Louise Chabot.

«Le 16 mai dernier, je n'étais pas peu fier d'annoncer un investissement de quelque 600 000\$ dans la circonscription fédérale de Montarville permettant la création, cet été, d'une centaine d'emplois pour des jeunes de 15 à 30 ans, et ce, par l'entremise du programme Emplois d'été Canada. Je constate avec inquiétude que cela ne se concrétise pas au rythme souhaité, alors que les organismes, institutions et entreprises reçoivent les confirmations au compte-goutte de la part de Service Canada, sans compter que, parmi les employeurs qui ont eu la chance d'avoir des nouvelles, plusieurs ont obtenu beaucoup moins d'emplois que ce à quoi ils avaient été habitués au fil du temps», de renchérir M. Bergeron.

«Qui plus est, a-t-il poursuivi, les projets devaient être sélectionnés en fonction des priorités établies, notamment celles qui avaient été définies en réaction à la présente crise sanitaire, mais ceux-ci ne semblent pas toujours avoir été pris en compte. Tout cela nous semble quelque peu anarchique et pas particulièrement efficace.»

En plus d'exiger le traitement rapide des demandes, le député fédéral de Montarville réclame aussi que le financement du programme soit accru: «En raison de la COVID-19, le programme a été élargi, entre autres, pour permettre aux employeurs de recevoir jusqu'à 100 % du salaire minimum pour chaque employé. Malheureusement, l'enveloppe budgétaire n'a pas été bonifiée... C'est d'autant plus étonnant que le gouvernement fédéral n'a jamais hésité à ouvrir ses goussets pour envoyer directement des chèques à tout un chacun. Il avait une occasion en or de bonifier un programme qui aurait permis à davantage de jeunes de travailler et de contribuer à la relance de notre économie, en plus de lutter contre les effets de la pandémie. Mais il faut croire que c'est moins payant, politiquement, que de distribuer directement des chèques...», de conclure Stéphane Bergeron.

Rappelons que les organismes à but non lucratif, entreprises et municipalités dont les demandes sont retenues reçoivent habituellement une réponse au mois d'avril. Les réponses ont commencé à arriver en mai et plusieurs sont toujours en attente.

— 30 —

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca

☎ 450 922-BLOC (2562)